



Agribio
05

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer la santé de son troupeau par les soins homéopathiques

Cette formation est faite pour vous si vous souhaitez...

- Savoir observer les animaux malades et rechercher les symptômes caractérisant l'animal malade et sa maladie
- Savoir trouver dans le répertoire homéopathique le remède adapté à l'animal malade à partir des symptômes observés
- Concevoir votre propre trousse homéopathique
- Connaître les remèdes présents dans la trousse et leur utilisation

Contenu

Etudes de cas pratiques :

- Tour de table des cas rencontrés par les participants sur leur exploitation et les difficultés rencontrées
- Observation en direct sur le troupeau de l'exploitation d'accueil des symptômes présentés par un animal malade : symptômes physiques, comportement ...
- Choix des symptômes les plus intéressants pour trouver le remède homéopathique correspondant
- Recherche de remèdes dans le répertoire homéopathique à partir des symptômes observés.

Constitution de sa trousse homéopathique :

- Présentation de la liste des 60 remèdes à avoir dans sa trousse homéopathique
- Remplissage des flacons individuels de remèdes homéopathique constituant la trousse de base
- Chaque participant repart avec sa trousse homéopathique

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

Moyens pédagogiques :

- Un support papier vous sera distribué

Moyens matériels :

- Pour l'étude de cas, chaque participant apporte son propre répertoire homéopathique (si vous n'en avez pas, nous contacter)
- Pour la trousse homéopathique, le matériel est prévu par la formatrice (homéopathie + flacons + bouchons comptes gouttes) pour chaque participant.
- Chaque participant doit rapporter une boîte (type boîte à chaussures) pour y mettre les flacons
- Prévoir un chèque de 45€ à l'ordre d'« Agribio 05 » pour le règlement de la trousse homéopathique

Renseignements

Agnès THIARD, 06 19 99 06 27, elevage04-05@bio-provence.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : 09 juin 2020

Durée : 7 heures

Horaires : 9h-17h30

Lieu : Théus (05)

Date limite d'inscription : 02 juin 2020

Repas : tiré du sac

Intervenant : Claire Martin, vétérinaire homéopathe dans les Hautes-Alpes, membre du [GIE Zone Verte](#)

Responsable de formation : Agnès THIARD, conseillère élevage bio 04 et 05 à Agribio 05

Public ciblé : Eleveurs de ruminants en agriculture biologique, en conversion ou en agriculture conventionnelle, intéressés par la démarche de soins « alternatifs ».

Pré-requis : Cette session est proposée aux éleveurs ayant déjà suivi une formation d'initiation à l'homéopathie, ou qui pratiquent déjà l'homéopathie sur leur exploitation

Tarif : 24 € TTC / heure. Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les non éligibles ou non finançables, contactez-nous.

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation ou d'une copie de la feuille de présence

Modalités d'évaluation : *En amont:* analyse des besoins. *En cours:* recueil des attentes et évaluation de l'atteinte des objectifs. *En fin:* évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction à chaud et à froid

Besoin de vous faire remplacer ? contactez votre service de remplacement.

Action réalisée avec le soutien financier de :

